

■ **Stritt et Forlin SA**, à Avry, CH-217-0140309-3, exécution de travaux d'installation sanitaire, etc. (FOSC du 08.08.2007, p. 5). Communication aux actionnaires: par écrit ou par courriel. La clause d'apport du 14.05.1996 est abrogée. Statuts modifiés le 23.07.2009. Stritt Arnold et Tomasetti Bernard ne sont plus administrateurs, leur signature est radiée. Forlin Emilio, vice-président inscrit, est maintenant domicilié à Corjolens.

Registre journalier no 4668 du 21.08.2009 / CH-2170.140.309-3 / 05218210